

<b>PRESENTS</b>		
<b>CHARLET</b>	Delphine	<i>Présidente de la Commission</i>
<b>ROUSSELOT</b>	Pierrick	<i>Conseiller communautaire en charge des sports</i>
<b>BOISNARD</b>	Geneviève	<b>LE VIEUX-MARCHE</b>
<b>CABEL</b>	Michel	<b>CAMLEZ</b>
<b>COIC</b>	Alain	<b>PERROS-GUIREC</b>
<b>HAMON</b>	Annie	<b>PERROS-GUIREC</b>
<b>HERVE</b>	Thérèse	<b>LANNION</b>
<b>LE LUHERNE</b>	Jean-Pierre	<b>CM, MINIHY-TREGUIER</b>
<b>LE MEN</b>	Françoise	<b>LANNION</b>
<b>LE MEUR</b>	Anne-Marie	<b>PRAT</b>
<b>LE NORMAND</b>	Dominique	<b>COATREVEN</b>
<b>LINTANF</b>	Hervé	<b>POULDOURAN</b>
<b>PASQUIOU</b>	Yvan	<b>TROGUERY</b>
<b>ADAM</b>	Pierre	<i>Conseil de Développement</i>
<b>CORNIC</b>	Julien	<i>Conseil de Développement</i>
<b>EXCUSES</b>		
<b>ARHANT</b>	Guirec	<i>Vice-Président de la Commission</i>
<b>CADIOU</b>	Gaby	<b>CM, PLOUARET</b>
<b>CAPITAINE</b>	René	<b>CAVAN</b>
<b>HUNAUT</b>	Christian	<b>LANNION</b>
<b>RICHARD</b>	Nicolas	<b>TREGROM</b>
<b>ROUZES</b>	Bernard	<b>TREDARZEC</b>
<b>SABLON</b>	Hélène	<b>PLESTIN LES GREVES</b>
<b>ASSISTAIENT</b>		
<b>FALEZAN</b>	Gérard	<i>Président du Conseil de Développement</i>
<b>GEFFROY</b>	Ronan	<i>Directeur des Equipements aqualudiques</i>
<b>SARCHET</b>	Anne-Claire	<i>Conseil de Développement/LTC</i>
<b>MARECHAL</b>	Nadine	<i>Directrice Générale Adjointe Pôle Culture, Sport et Territoire</i>
<b>THOMAS</b>	Mickaël	<i>Directeur Général Adjoint des Services</i>
<b>MOREL</b>	Thierry	<i>Chargé du Développement sportif et des salles de sport</i>

<b>ORDRE DU JOUR</b>
- <b>Saisine du Conseil de développement sur le thème de la politique sportive de LTC : Point d'étape</b>
- <b>Salles des sports communautaires :</b> - <b>Bilan année 2016/2017</b> - <b>Point rentrée 2017/2018</b>
- <b>Équipements aquatiques :</b> - <b>Bilan 1er semestre et été</b> - <b>Perspectives 2018 : Forum de Trégastel</b>
- <b>Nautisme :</b> - <b>Point d'avancement du schéma nautique</b> - <b>Accompagnement des sportifs de haut niveau</b>
- <b>Manifestations sportives d'envergure :</b> - <b>Bilan des subventions 2017</b> - <b>Précision des critères pour 2018</b>
- <b>Dossiers de demande de subvention sport – culture 2018 :</b> - <b>Présentation de la notice qui explique le cadre d'attribution des subventions</b>
- <b>Subventions d'investissement pour achat d'instruments et matériel musique</b>
- <b>Questions diverses</b>

## **1. Saisine du Conseil de développement sur le thème de la politique sportive de LTC : Point d'étape**

Gérard Falezan rappelle que le Conseil de développement a été saisi en octobre 2014 par Joël Le Jeune pour avis et préconisations sur les orientations et les modalités de mise en œuvre d'une politique de développement du sport à l'échelle du territoire de LTC.

M. Falezan précise que le conseil de développement a pour mission principale de faire des propositions pour éclairer en amont la décision publique.

Un groupe de travail composé de volontaires du Conseil de développement applique une méthodologie en 3 étapes :

- Analyse de l'offre sportive du territoire en se basant notamment sur l'état des lieux réalisé par LTC en 2015
- Analyse des besoins/attentes des acteurs associatifs du territoire (entretiens qualitatifs et questionnaire) hors établissements scolaires et universitaires. 165 envois par mail (dont 60 via les mairies)

- Elaboration de préconisations écrites pour la mise en œuvre d'une politique sportive d'intérêt communautaire

Les acteurs associatifs locaux et des élus ont été associés à la démarche. Le groupe de travail s'est notamment inspiré des travaux réalisés par les conseils de développement de Brest, Angers et Nantes.

Pierre Adam présente les résultats des analyses des réponses au questionnaire. Quarante-deux réponses sont exploitables.

Après analyse des réponses quelques tendances générales peuvent être observées :

- Une forte représentation des jeunes (84% des structures avec une majorité de jeunes de – de 25 ans) et 6 300 adhérents représentés via cette enquête.
- Un poids économique certain
- Plus de 20 ETP dont un très grand nombre à temps très partiel. S'appuyer sur la création d'un groupement d'employeurs pourrait améliorer les conditions des salariés et permettre une mutualisation et optimisation des heures pour les salariés et les associations.
- 776 bénévoles réguliers/ Plus de 56 000 heures annuelles très peu valorisées. La lecture de ces chiffres est appréciée des élus qui mesurent ainsi à leur juste valeur l'engagement associatif et citoyen.
- Une multitude d'événements : 14 570 « spectateurs » annuels / 10 000 participants
- Un potentiel naturel riche permettant le développement d'activités de pleine nature et de nouvelles pratiques

Les enjeux du sport local : 86% des associations se disent satisfaites de pratiquer leur sport au niveau communal et 35% se projettent dans un cadre intercommunal dans les années à venir.

Les mots qui sont revenus le plus souvent à la question : « Quels principaux enjeux du sport local identifiez-vous comme étant prioritaire dans les années à venir ? » sont : la cohésion sociale et le renforcement du lien social et générationnel, la problématique du renforcement des associations. Puis les enjeux de l'animation territoriale et de la prévention/ promotion de la santé sont arrivés en 3<sup>ème</sup> et 4<sup>ème</sup> position.

Ces valeurs doivent guider la démarche du Conseil de développement pour dresser les contours d'un projet sportif partagé qui serait porteur de sens (lien social, santé, éducation populaire).

Considéré par le conseil de développement comme un investissement économique « rentable » parce qu'il permet de prévenir la délinquance et de réduire les dépenses de santé, ce terme fait réagir l'assemblée préférant celui d'indispensable.

Ce projet devrait contenir également le principe d'égal accès au plus grand nombre et le fait qu'il devrait être partagé par les élus, le mouvement associatif et les citoyens du territoire.

Quelques pistes de travail sont listées par Pierre Adam pour la concrétisation du projet de développement sportif :

- Bon sens et pragmatisme. Il ne s'agit pas d'imposer une gouvernance mais d'avoir la capacité de s'adapter au cas par cas sachant que la plupart des associations interrogées se satisfont de l'échelon communal.
- Identifier les disciplines ou structures éligibles/motivées pour contribuer à un projet sportif de territoire
- Explorer des pistes de projets par discipline
- Partager les finalités du projet sportif de territoire
- Généraliser avec le retour d'expérience
- Créer une gouvernance locale du sport (techniciens, associations et élus) pour piloter un projet sportif de territoire en sachant que des actions simples et concrètes peuvent prendre une dimension « communautaire » ou partagée telle que la mutualisation des entraîneurs et des matériels ou la mise en réseau des responsables sportifs par le biais d'un annuaire.

La suite de la démarche consistera à auditionner quelques élus identifiés comme personne ressources. Pierre Adam sollicite les élus présents pour participer à cette dernière phase.

Après la rédaction des préconisations, le projet sera présenté aux associations participantes. Une restitution plénière sera programmée d'ici la fin de l'année scolaire.

- **La commission prend acte de l'avancement du travail du Conseil de développement sur la politique sportive**

## **2. Salles de sports communautaires**

---

### **A. Bilan année 2016/2017**

LTC gère les 4 salles de sports communautaires de Prat - Cavan - Pluzunet - Pommerit Jaudy.

Les salles accueillent une pluralité d'utilisateurs, les mairies (TAP), les écoles, le pôle enfance jeunesse de Cavan, 20 clubs et 2 structures médico-sociales (ADAPEI et Bon Sauveur).

Différentes activités sont proposées par les clubs. On y pratique des sports collectifs (Hand-ball, Football), individuels (tennis, badminton, ping-pong, crossminton), de remise en forme (gym tonic et douce), d'expression corporelle (danse moderne et traditionnelle) et des arts martiaux (capoeira).

### **B. Point rentrée 2017/2018**

Cinq nouveaux clubs utilisent les salles de sport :

- Lannion Basket Club, Comité départemental de basket - Basket Ball à Cavan
- Harmonyoga - Yoga à Pommerit-Jaudy
- Systema et taichi - Art martial à Pluzunet
- Transe en danse - Danse moderne à Pommerit-Jaudy

Il y a une ouverture des salles sur les clubs du territoire avec l'arrivée de clubs du secteur de Lannion.

La nouveauté de la rentrée est l'ouverture de la salle de remise en forme cardio training/renforcement musculaire de Pluzunet. Elle est gérée par un nouveau club « Form Pluz».

La salle est équipée de 10 appareils mis à disposition par Ti Dour.

- **Les membres de la commission ont pris acte de la présentation.  
Il n'y a pas eu d'intervention ni remarque.**

### 3. Équipements aquatiques

---

#### A. Bilan 1er semestre et été

- **Ti DOUR**

Ti Dour connaît une baisse de 12% de sa fréquentation notamment en raison des conditions climatiques favorables du printemps (vacances et jours fériés).

Le directeur de Ti Dour précise que cette baisse est à relativiser et rappelle que l'équipement a été dimensionné dans les projets d'études pour une fréquentation de 120 000 entrées/ an et que Ti Dour compte actuellement 180 000 entrées/ an. L'espace aquatique est donc plutôt sur un seuil de saturation de fréquentation.

La fréquentation sur les activités est stable, de même que celle des associations et des scolaires.

L'Espace forme connaît une baisse marquée de sa fréquentation. La concurrence de l'offre locale en remise forme s'amplifie par l'ouverture des salles discount Keep cool (ouvert en septembre 2016) et Orange bleu (janvier 2017) et par la multiplication des activités proposées par les associations.

#### Les axes de travail prévus en 2018:

- Maitriser la bonne gestion des inscriptions sur les activités aquagym
- Fidéliser les adhérents de l'Espace forme par la qualité des cours et le coaching individualisé
- Des animations importantes en 2018 : Ti Dour fête ses 10 ans en mars avec des structures gonflables, aquazumba, des visites guidées, ... et la réalisation d'une fresque photo narrative et chronologique retraçant en 9 tableaux le parcours d'un enfant sur 10 années à Ti Dour : de la découverte de l'eau en passant par le perfectionnement de la nage, l'apprentissage de la plongée, la rencontre avec diverses associations... Jusqu'à devenir lui-même à l'âge adulte, maître-nageur. Les objectifs de cette fresque photo sont de mettre en avant le lieu et la diversité des activités proposées au sein de Ti Dour (communautaires et associatives). Elle sera conçue de manière ludique et esthétique par une photographe professionnelle Lannionnaise, Laurence GUENNEC.

## Ô'TREGOR

- La piscine connaît un faible nombre d'entrées publiques pendant les vacances scolaires. Peu de familles fréquentent l'établissement, le bassin n'étant pas adapté pour des jeunes enfants
- Elle est principalement axée sur l'apprentissage (école de natation enfants et adultes) et le loisir (aquagym et natation sportive).

Les axes de travail prévus en 2018 :

- Développer l'aquagym en mutualisant le matériel avec Ti Dour (exemple des aquabikes)
- Modifier les créneaux d'ouverture pendant les vacances pour optimiser la masse salariale (ouverture uniquement les après-midi).

Un axe de travail principal pour 2018 est l'élaboration d'un projet d'établissement commun entre Ti Dour, Ô'Trégor et le Forum de Trégastel (cf ci-dessous).

### **B. Perspectives 2018 : Forum de Trégastel**

Le forum de Trégastel a été déclaré d'intérêt communautaire par le conseil communautaire du 22 juin 2017, transfert prévu au 1er janvier 2018 avec gestion en régie directe par LTC

Le protocole d'accord est en cours de finalisation, en particulier les relations entre la SEMARMOR et LTC: rachat et valorisation du stock et du matériel, transfert du personnel.

Cette nouvelle organisation amènent les élus à s'interroger sur la politique de l'emploi, la future politique commerciale notamment sur l'harmonisation des tarifications, la mise en place de pass et sur la répartition des établissements scolaires du territoire entre chacune des structures.

Un projet d'établissement mutualisé entre les 3 équipements aquatiques Forum, Ti Dour, Ô'Trégor (personnel, complémentarité de l'offre, politique commerciale, répartition de l'accueil des scolaires et associations (proximité géographique) est en cours de réflexion.

Les élus soulignent la qualité des prestations proposées et le professionnalisme du personnel du Forum et des équipements communautaires.

Alain Coïc soulève la question de la résistance de l'équipement cas de tempête est soulignée (projection de galets sur es vitres ...). Pierrick Rousselot indique que suite à la dernière tempête, de nouvelles vitres plus résistantes avaient été installées.

➤ **Avis favorable de la commission**

#### 4. Nautisme

---

Il a été présenté aux membres de la commission les points suivants.

##### A. un point d'avancement du schéma nautique

- L'animation du réseau des bases nautiques et l'accompagnement de leur développement
- La promotion collective de l'offre, tous prestataires nautiques, tous publics : la brochure Espace mer 2015/ 2016 /2017 - la communication estivale avec le journal Etre et Avoir de l'office de tourisme - le salon Nautic de Paris - les produits phares et leurs ventes.
- La promotion de l'offre scolaire des bases nautiques - Les classes de mer sont en baisse. LTC met en œuvre un ensemble d'actions pour rendre l'offre nautiques du territoire attractive pour les écoles primaires du territoire de LTC et de la région parisienne.
- La rénovation des infrastructures (travaux programmés : Base nautique de l'île Grande, étude sur Trébeurden, et projet d'étude sur Plestin-les-Grèves – Locquémeau)

##### B. Accompagnement des sportifs de haut niveau

Le plan développement du nautisme mené par LTC en collaboration avec les acteurs du nautisme et les élus vise à promouvoir l'offre nautique du territoire et à favoriser sa pratique auprès des publics locaux et des estivants.

Dans le prolongement de ce plan, une réflexion sur la prise en compte des demandes de subvention par les sportifs de haut niveau vise à élargir le champ d'intervention de LTC.

L'accompagnement de LTC auprès de ces sportifs a pour objectif de faire des compétiteurs des « ambassadeurs » du territoire dans le domaine du nautisme et contribuer à la promotion et à la valorisation du nautisme auprès de la population locale (scolaire, CIAS, centre d'accueil, ...).

Annie Hamon demande si LTC pourrait aider la section voile du collège de Perros-Guirec. Pierrick Rousselot indique que LTC ne peut à ce jour pas financer d'aide financière directe aux pratiques scolaires.

- **Avis favorable de la commission sur le principe de cette nouvelle aide**

**Questions diverses : salle de musiques actuelles (point présenté en début de réunion)**

En introduction de la Commission, et en vue de la préparation du prochain Conseil Communautaire, Mickaël THOMAS a présenté à la Commission le projet de réutilisation du bâtiment W du site ex-Alcatel-Lucent, acquis en 2014, dans le cadre d'une actualisation de l'étude de faisabilité réalisée en 2017. Le projet actualisé prévoit notamment d'aménager une partie du site pour le Parc des Expositions (présenté en Commission n° 1 le 19/10/2017), ainsi qu'une Salle des Musiques Actuelles.

Plusieurs élus trouvent le projet intéressant, notamment d'un point de vue financier. Mickaël THOMAS explique en effet que la Salle des Musiques Actuelles pourra, à proximité du Parc Expos, mutualiser avec celui-ci plusieurs fonctions (parking, accueil, vestiaires, sanitaires, locaux de stockage). Réciproquement, la Salle des Musiques Actuelles pourra servir de salle annexe pour le Parc Expos (salle de commission pour un congrès, salle catering ...).

En conclusion, Delphine CHARLET indique que le projet est encore à travailler, mais estime que c'est une opportunité d'aménager cette salle à proximité du Parc Expos.

**Au vu de l'heure tardive, les thèmes 5, 6 et 7 ont été reportés à la prochaine commission.**